

LA GAZETTE DE GERMIGNY



Trimestriel d'informations de la commune de Germigny-l'Évêque

*Germigny, paradis terrestre de la Brie,
(Bossuet)*

NUMERO 10

Juill. Août. Sept. 2010

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire 2

Les manifestations de l'été 2

Les travaux avancent
Le village s'embellit 3

Les réalisations de l'école 4

Un peu d'histoire (2) 5

Jardiner et comprendre 5

Informations utiles 6

Télévision analogique
Cartes de pêche 6

Les Associations 7

Le prochain forum
des associations 7

Le Comité des Fêtes 8

RAPPEL : Que faire
en cas de canicule ? 8

Etat Civil 8

Germigny en fête

Une première exposition très réussie !

Le Président SALAMONE, pouvait être heureux après cette journée organisée le 20 juin par l'association « Les Anciennes Mécaniques en Ballade ». Plus de 50 véhicules exposés, un rallye le long des routes du département, avec diverses étapes très conviviales. Beaucoup de bonheur et un brin de nostalgie... Elles étaient belles les autos du passé.



Encore bravo, pour ce beau moment hors du temps.



Place de la Palée, soirée du 24 juin...

C'est désormais une tradition, le feu de la Saint-Jean nous a réunis encore une fois très nombreux. Après un barbecue géant, petits et grands ont dansé et chanté autour du feu.

A NOTER SOIGNEUSEMENT

Centre de loisirs

Ouvert tout le
mois de juillet

Nombreuses
activités
proposées

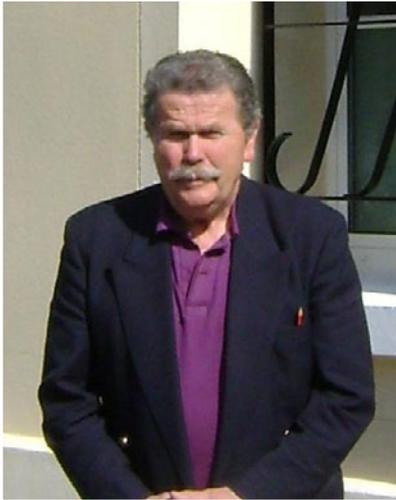
Opération tranquillité

La gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq propose une surveillance particulière de votre propriété. Un document est à votre disposition à la gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq ainsi que des conseils de prévention à remplir 3 jours avant votre départ.

Renseignements au
01-60-01-70-10

Erratum
Le marché
campagnard de
juillet se
tiendra le 18
juillet

(et non le 25 comme
indiqué par erreur)



Avis de publicité

Objet : chasse communale

Le bail de chasse des bois communaux étant arrivé à échéance, nous publions le présent avis afin de recueillir de nouvelles offres pour la location du territoire de chasse de la commune d'une surface totale de 43 hectares et 94 ares.

Le critère d'attribution sera le meilleur prix.

La date limite de remise des offres est fixée au 15 septembre 2010 et l'ouverture des plis s'effectuera lors d'une séance de conseil municipal.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous remercions de vous adresser en mairie.

Le Mot du Maire

Chers Germinoises et Germinois,

En bref, quelques nouvelles sur la vie de la commune avant ces congés annuels.

1) Les travaux du Foyer Polyvalent se poursuivent de façon satisfaisante : les peintures sont en effet presque finalisées ainsi que la pose des divers carrelages, les travaux électriques touchent à leur fin et les sanitaires sont en cours d'installation, induisant une ouverture au public à la fin de l'année 2010.

2) La station de déférisation installée route de Rezel est également quasiment installée permettant sa mise en service en fin d'année 2010.

3) Je profite également de la présente pour vous informer de la tenue du Forum des Associations le dimanche 5 septembre 2010 de 13 heures à 18 heures dans la salle des fêtes de notre village. Je vous invite donc à y venir très nombreux afin de vous renseigner sur toutes les activités offertes par les multiples Associations présentes dans notre village.

4) Je félicite les membres de notre Commission embellissement ainsi que les cantonniers qui se sont, cette année encore, investis dans le fleurissement de notre village.

5) Enfin, je vous informe que notre Mairie sera fermée, pendant les vacances, les samedis du 17 juillet au 28 août inclus.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances en espérant vous retrouver toujours nombreux lors de la fête communale qui débutera le vendredi 27 août prochain.

Cordialement.

Patrick ROUILLON

Les Manifestations de l'Eté

Concours des Maisons Fleuries : en juillet,

Marché campagnard : le 18 juillet,

Fête du village : **du 27 au 31 août**,

Vendredi 27 août : 20h30, ouverture de la fête foraine

Samedi 28 août : à partir de 14h30, manèges en fête

22h, retraite aux flambeaux : départ du groupe scolaire

Dimanche 29 août : 11h, messe en l'église de Saint-Barthélemy *

12h, dépôt de gerbes au monument aux morts

15h, la fête continue

17h, grand concert «Chorale-Orchestre Bernard Menil»

22h30, feu d'artifice

Lundi 30 août : 14h30, les manèges vous attendent

Samedi et dimanche : buvette et petite restauration « La Cigale »

Forum des associations : le 5 septembre, à la salle des fêtes,

Concours de boule : le 5 septembre, à la Pinède,

Tournoi de Tennis : du 4 au 26 septembre, organisé par l'AGT,

Concours de pêche : le 18 septembre, (inter sociétaires),

Marché campagnard : le 19 septembre,

Concours de pêche : le 26 septembre, (marathon).

* Saint-Barthélemy : apôtre, saint patron du village

Vente de lots de bois à façonner (s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture)



Les travaux continuent, le village s'embellit

Vous avez pu apercevoir cette jolie maison à la sortie du village sur la route de Rezel, en réalité cette maison est le bâtiment technique abritant la station de pompage, de filtration et de déferrisation de l'eau.

Pourquoi déferriser l'eau ?

Le nouveau forage permet de puiser l'eau à plus 80 mètres de profondeur (forage Yprésien).



L'eau pompée est souvent très chargée en fer, ce qui est fâcheux, principalement pour son aspect, également pour les dépôts sur les sanitaires et le linge domestique, sans doute aussi pour les équipements de distribution tels les compteurs, les canalisations etc..

Les normes actuelles imposent une telle installation.



Réfection partielle de l'allée des Noyers

L'allée des Noyers fera l'objet d'une réfection plus complète, après l'achèvement de la salle polyvalente. En attendant plus question de nicher devant l'école !!



Des fleurs pour votre plaisir



PERMIS PIETON

Les écoliers des classes CE1 et CE2 ont tous obtenu avec brio le permis piéton en présence de la brigade de gendarmerie de Lizy sur Ourcq et de Michel Deraulé, premier adjoint.

Tournoi d'échecs à Crégy lès Meaux, le 14 juin,

Bravo à la classe de CE1/CE2 qui a terminé 2ème sur 7



Du côté de l'École

Les élèves des CM1/CM2 ont remporté le 2ème prix du concours organisé par le SMITOM, une sortie au Parc des Félines de Nelles Lumigny Ormeaux



La réalisation des élèves des CM1/CM2



Au Parc des Félines

Ils ont également participé à l'élaboration du dictionnaire académique, consultable sur le site de l'académie de Créteil. Ce dictionnaire contient des définitions écrites par les élèves et des dessins. Les CM1/CM2 de Germigny ont écrit les définitions de « ballet jusqu'à bandeau ».

Kermesse très réussie à l'école de la Pinède



TOTAL



RENAULT

S.A.R.L. Alain TRUDON

au capital de 20 000 Euro

STATION TOTAL - AGENT RENAULT

17, avenue des Américains

77910 VARREDDES

Tél. : 01 64 33 18 21 Fax : 01 64 33 71 60

Siret 351 038 00019 - APE 501Z

« Les visiteurs du soir »



L'Histoire de notre Village(2)

*Au long de nos rendez-vous trimestriels,
nous souhaitons vous la conter*

On ne sait rien ou presque des faits locaux qui ont marqué le village du Xème au XIVème siècle. Les invasions qui désolèrent la Brie expliquent que les documents aient disparu.

Les Normands

Entre 862 et 867, les vikings ou hommes du nord que l'on appellera plus tard les normands, remontent le cours de la Marne, atteignent Meaux et mettent à sac la ville.

En 887 et 891, nouvelle invasion. Un lieu dit - le fonds des normands - situé près de la ferme de Rézel, semble attester que ceux-ci aient ravagé le pays tout le long de la Marne, donc Germigny.

En 1207, il est fait mention d'un château délabré qui fut remis en état par les évêques.

Certains visiteurs célèbres de Germigny

La Reine Blanche de Castille fit donation des usages dans les bois aux habitants de la paroisse. Saint Louis, son fils, y séjourna comme en témoignent divers diplômes royaux signés à Germigny en 1253.

Philippe le Bel y est venu en Mai 1305 et Août 1309.

Philippe le Long data des ordonnances de Germigny en 1319.

En 1362, Jean le Bon y venait chasser. Son fils, Philippe le Hardi reçu dans ce château le Duché de Bourgogne, en 1363.

La vie des paysans au XIVème siècle

Le servage ayant été aboli dans les paroisses filles de l'évêché, les hommes de Germigny étaient affranchis, mais en revanche ils devaient une taille (impôt) au seigneur plus huit journées de corvées, des animaux qu'on attelait à la charrue et une journée d'homme en carême pour travailler au clos de l'évêque.

Le maire, juge placé par le seigneur pour rendre la justice en son nom, était le seul dispensé de ces corvées.

Comprendre et jardiner

De la mousse dans la pelouse !

Sa présence est la conséquence des difficultés que la pelouse rencontre pour son développement.

La mousse, "végétal colonisateur" occupera les lacunes laissées par le gazon.

Plusieurs facteurs peuvent être identifiés et se combiner :

- **Ombre et manque de soleil.** A l'ombre l'herbe ne pousse pas bien. La nature a horreur du vide et le remplace par de la mousse. Utiliser pour ces espaces un gazon adapté à un faible ensoleillement.
- **Tontes trop courtes.** Des tontes trop courtes et trop fréquentes empêchent le gazon de se développer. Les mousses prennent le dessus.
- **Mauvaise aération du sol.** Scarifiez régulièrement votre pelouse, l'aération du sol facilitera le développement de l'herbe.
- **Sol trop pauvre*.** Là encore c'est la difficulté du gazon à se développer qui laisse la place à la mousse. Le gazon a besoin de nourriture. Une fertilisation est nécessaire par apport d'azote, potassium, phosphore.
- **Sol trop acide*.** La mousse prolifère sur les sols acides (pH<7). Il faut rééquilibrer le pH de la terre par l'apport de chaux (en vente dans les jardinerie). Il existe des Kits de dosage du pH de la terre.
- **Utilisation de sulfate de fer.** Le remède est radical mais se révèle pire que le mal. En effet le sulfate détruit la mousse mais parallèlement renforce l'acidité du sol et en conséquence rend le terrain encore plus propice à la réapparition des mousses (voir ci-dessus).

*certains territoires de Germigny sont concernés par ces facteurs

SACPA
assistance animaux
Pour tous animaux
errants : contacter
la mairie

Carte espace

(carte de transport pour
 les collégiens et les
 élèves de lycée)
 La commune prend en
 charge 37,76% du
 montant soit : 66 € (1an)
 38 € (6 mois)

Cartes de Pêche

En vente auprès de
 Michel Uhrig,
 14 rue Renoir,
 Tél. : 06 33 55 58 62

Prochains concours à
 Germigny :
 18 septembre (inter
 sociétaires)
 26 septembre (marathon)

INFO TELEVISION

Arrêt des émetteurs
 analogiques :
 le 24 novembre, pour Canal +
 et le 8 mars 2011, pour les
 autres chaînes,
 Tous renseignements au :
 09 70 81 88 18
www.tousaunumerique.fr

Passeports

Pour le passeport biométrique
 vous pouvez vous adresser à
 la :
 - mairie de Lizy-sur-Ourcq,
 tél. : 01 60 01 70 35
 - mairie de Meaux,
 tél. : 01 60 09 97 00

Informations utiles

Permanences de la Mairie : lundi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h. (**Attention la Mairie sera fermée les samedis, du 17 juillet au 28 août**)

Objets perdus et trouvés : s'adresser à la mairie.

Bibliobus de la CAPM (Tout public) : En vacances, retour le mardi 7 septembre.

Passage le mardi, tous les 15 jours, place de la Palée de 16h à 18h et à l'école de 14h30 à 15h45.

Recensement service national

Obligatoire pour tous (tes) les français (es) de plus de 16 ans. Se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée, pourra être demandée pour se présenter à différents examens ou concours.

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement, des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler le **3939** ou sur internet : www.service-public.fr

Carte Nationale d'Identité

S'adresser en Mairie.

Fuites d'eau

Elles peuvent prendre des proportions considérables, pensez à faire vérifier vos installations et à vous assurer.

La CGE propose des contrats sur le territoire de notre commune. (Tél. : 0 811 90 55 55)

Assistance Sociale

Secrétariat à Meaux : Mme Bassat : 01 64 36 42 47

Correspondantes pour notre commune :

Mme CLARAC : 01 64 36 42 73 et Mme Fergui : 01 64 36 42 96

Cantine scolaire

Tarif : 3,50 € le repas, à partir du 2 septembre, (annulation la veille avant 12h au 01 64 34 69 77 ou à la Mairie, aux heures d'ouverture, **il ne sera pas tenu compte des messages sur répondeur**). Le mois écoulé est payable en Mairie, avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etude

De 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h00: 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure.

Etude (de 16h30 à 18h) : 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure (Tél. : 01 60 44 04 51)

Le mois écoulé est payable en Mairie, aux heures d'ouverture, avant le 10 du mois suivant.

Le mercredi (Centre de Loisirs) - repas de midi assuré

Centre de loisirs

Ouvert pendant les vacances de Printemps (Pâques), Automne (Toussaint) et Hiver (Février), ainsi que pendant le mois de Juillet.

Location de la salle des fêtes, de chapiteaux

Réservée aux germinois. (S'adresser en Mairie).

Tarifs : pour la salle 100 € jusqu'à 19h et 150 € jusqu'à 22h - 1 chapiteau : 230 €, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie)

Location de tables et de chaises possible, se renseigner en Mairie.

OPAH - Amélioration de l'habitat

Cette action programmée (2006-2011), permet aux propriétaires concernés d'obtenir des aides pour rénover leur habitat, (subventions et/ou prêts à taux réduits).

Renseignements au 01 60 09 98 45 Dépliants à retirer en Mairie de Germigny.

Bruits de voisinage (Réglementation)

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, souffleurs à feuilles etc., ne peuvent être effectués que :

. de 7h à 20h les jours de semaine,

. de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi,

. de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé,

Informations au 0 820 904 138 (0,118 €/mn) ou sur www.ameli.fr

CRAM : Conseiller retraite

Pour se renseigner : Tél. 0 820 904 138 ou écrire 77605 - Marne la Vallée cedex 3

Services de cars

Horaires disponibles en mairie

Nouveaux Germinois

Bienvenue aux nouveaux Germinois. Venez vous faire connaître en Mairie et y trouver tous les renseignements nécessaires à une bonne installation. Participez aux diverses manifestations proposées dans le village.

Le Coin des Associations

ANCIENNES MECANIQUES EN BALLADE

M. Gille Salamone -Tél. : 06 72 16 15 43

APE (Association de Parents et Enfants)

Mme Virot — Tél. : 01 64 34 22 28

ASLV VTT (organisateur de la GERMI'PIAFS (Course VTT)

M. Portier — Tél. :

LES LEZARDS ASSOCIES (Théâtre)

Mme Odile Crépin-Etaix — Tél : 01 64 33 16 51 et 06 88 04 12 87

JUDO CLUB

M. Jacques Sergent — Tél. 01 60 25 28 66

Horaires des cours

Enfants de 6 à 8 ans : mardi et jeudi de 18h30 à 19h30

Enfants de 8 à 13 ans : mardi et jeudi de 19h30 à 20h30

Adultes : lundi de 19h à 20h et jeudi de 20h30 à 21h30

LE CHALET EN BOIS (Dessin, peinture)

Mme Goujon, le mercredi de 16h à 18h30 et le vendredi de 18h à 19h30

(ancien presbytère)

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA REGION DE L'OURCQ

M. Bernard Ménil — Tél. 01 64 33 19 36 ou 06 08 92 19 48

Site internet : www.musique-bernard-menil.com

LE CLUB DES GENTLEMEN

M. Sartori — Tél. 01 64 34 44 74

LA JOYEUSE CORDEE (Randonnée)

Mme Michèle Binet — Tél. : 01 64 33 56 01 ou 06 22 40 58 80

LA CIGALE

M. Stéphane Kocher, tél. : 06 74 83 04 34

ASSOCIATION POUR LA PECHE

M. Marc Leloup — Tél. : 01 64 34 62 95

LE CLUB DES AINES

Mme Galian — Tél. : 01 60 09 51 49

UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Bultel

ASSOCIATION GERMINOISE DE TENNIS

Permanences en Mairie : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h,

Tarif annuel saison 2010 (licence FFT incluse):

pour les résidents de la commune, couple 85 €, unitaire 55 €, moins de 18 ans 30 €

hors commune, couple 110 €, unitaire 80 €, moins de 18 ans 50 €

Tous renseignements : 06 23 83 57 01 ou 06 07 01 16 85

<http://www.club.fft.fr/tc.germigny-agt>

FOOTBALL CLUB DE GERMIGNY

M. Philippe Santino Da Costa, Président - Tél. : 06 18 69 72 59

ASSOCIATION COMITE DES FETES

M. Jacky Rispinelle, Président - Tél. : 01 64 34 83 40

FORUM DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE
de 13h00 à 18h00

(Salle des Fêtes)

**Venez découvrir
les activités
que vous proposent les
Associations de Germigny**

Lors du Forum, l'association
« Les Lézards associés »,
(théâtre) fera une
démonstration à 15 h00.

Nombreuses animations
organisées par l'AGT (tennis)
près des terrains, pendant
toute la durée du Forum.

Nouveau !

*Le football Club de
Germigny est désormais
ouvert aux enfants.
Inscriptions auprès de
M. ROGER 06 12 33 37 12
Regroupement des
communes de Congis, Isles
les Meldeuses, Varredes
et Germigny.*

Coureurs en herbe



Les jeunes coureurs participent tous les ans à la Ger-mi'piafs, course de VTT, organisée par l'ASLV VTT

LPV RD

Terrassements

Canalisations

Démolition

Travaux Publics et Particuliers

29 Bis, Rue Lafayette - 77122 MONTHYON

Tél. : 01 64 34 66 14 - Fax : 01 64 36 19 94

L'association « COMITE DES FETES » longtemps en sommeil, reprend du service.
Saluons son nouveau Président, Jacky RISPINCELLE, qui soyons en certains, saura mettre son expérience et ses idées pour proposer des animations novatrices et variées.

RAPPEL : Que faire en cas de canicule ?

La canicule peut mettre notre santé en danger quand ces 3 conditions sont réunies : il fait très chaud ; la température, la nuit, ne baisse pas, ou très peu ; cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Social (CCAS). Vous bénéficiez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Envie d'en savoir plus :

0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.sante-sports.gouv.fr/canicule

La Gazette de Germigny numéro 10

Bulletin d'informations
trimestriel de la commune
de Germigny-l'Evêque

Comité de rédaction :

Commission Information
& Communication

Rédaction :

Andrée Chateau,
Alain Briand,
Philippe Helm,

Adresse :

Mairie
7, allée de l'Eglise
77910 - Germigny-l'Evêque
Tél. : 01 64 33 01 89
Fax : 01 64 33 86 66
e-mail :
mairie.germignyleveque@wanadoo.fr
www.germigny-leveque.org

Composition : abConsult (tél. : 06 42 40 03 25)

Nuisances Aériennes

Souvenez vous : c'était en Avril, c'était incroyable et c'était magique, le ciel de Germigny s'était vidé de tous ses avions.

Passereaux, canards, oies cendrées et cormorans se disputaient le ciel sans se soucier des cendres, ni même des bulletins d'informations.

Ce petit bonheur égoïste, n'empêchait pas un peu de compassion pour tous les passagers bloqués dans le monde, même si parfois dans des îles de rêve...

Plus sérieusement, nous ferons le point sur ce problème dans la prochaine gazette.



Hostellerie Le Genfalon

Restaurant-Chambres d'hôtes ***
Au bord de la rivière

OUVERT TOUT L'ETE

Maisons d'Hôtes
D'EXCEPTION

mises en conformité et relooking complet de nos chambres
0164331605 www.hotelgenfalon.com

Etat Civil

NAISSANCES

BERTHIER Lisa	le 28 avril
POWELL Louisa	le 4 mai
COLLET Lilou	le 1er juin
ANDRE MORIM Nathan	le 16 juin
PEREIRA Célia	le 27 juin

MARIAGE

BERTHELOT Priscilla et MELIN Nicolas	le 29 mai
KALICIAK Marie-Claire et VANDAMME Frédéric	le 29 mai
BOURBOIN Laetitia et COSSON Cédric	le 12 juin
RIVIERE Laëtitia et MARREC Vincent	le 26 juin

DECES

JACOB Roland	le 4 mai
DESUZINGE Jean-Pierre	le 7 juillet